

**Service des  
Ressources Humaines**

**LA VILLE DE VERVIERS PROCEDE AU RECRUTEMENT  
D'UN ANIMATEUR CULTUREL DANS LE CADRE DES MISSIONS DU CENTRE  
CULTUREL DE VERVIERS (H/F)**

**INFORMATIONS GENERALES**

En partenariat avec de nombreuses associations du territoire verviétois et de l'arrondissement, le Centre culturel de Verviers met en place des animations et des activités visant à favoriser l'épanouissement individuel et collectif de la population, d'inciter à la réflexion et à devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Le théâtre, la musique, la vidéo ou les arts plastiques sont dès lors utilisés comme moyen d'expression des citoyens seuls ou en groupe, quels que soient leur âge ou catégorie sociale par le biais de la création et de la créativité.

**MISSIONS**

**Principales activités assignées dans le cadre de la fonction :**

Sous la responsabilité de la direction du Centre culturel et en partenariat avec l'équipe et la cellule Article 27, l'animateur(rice) en charge des projets artistiques met en place des projets visant à faire s'exprimer les publics autour des enjeux de société, par le biais du théâtre, de la danse ou de la musique.

- Recevoir les demandes de groupes (associatifs, scolaires)
- Fixer les objectifs collectivement
- Mettre sur pied les projets (créer, mettre en scène, planifier, assurer un suivi, budgétiser, évaluer)
- Animer des stages ou ateliers artistiques (principalement en théâtre) durant les congés scolaires ou mercredi après-midi.

**PROFIL**

- Etre titulaire (au moins) du diplôme ou certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un titre équivalent ou, à défaut de ces titres, avoir acquis un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon et à orientation sociale ;
- Avoir une expérience avérée dans l'animation de groupes
- Avoir une expérience dans la mise en scène (théâtre, danse) est un plus.

**COMPETENCES SPECIFIQUES**

- Compétences relationnelles : écoute, ouverture d'esprit, distanciation, esprit d'analyse et d'auto-évaluation
- Créativité
- Compétences en gestion des conflits ;
- Etre autonome, flexible et disponible (**intervention en soirée et le WE**)

## **CONTRAT**

Contrat à durée indéterminée - temps plein de jour (38 h/semaine).

Salaire Echelle barémique D4 : (traitement **mensuel brut** : de début : 2145,06 €).

*Sous certaines conditions, toute l'ancienneté acquise dans le secteur public peut être valorisée ainsi que l'ancienneté acquise dans le secteur privé avec un maximum de six ans.*

Aide(s) à l'Emploi : Décret APE (exigé) – le passeport APE est délivré par le FOREM de votre région

## **CONTACT**

Les candidatures motivées, accompagnées d'un C.V., de la copie du diplôme requis et du passeport APE doivent être adressées au Collège Communal de la Ville de Verviers, Place du Marché, 55 à 4800 Verviers pour le **10 juillet 2018 au plus tard**, cachet de la poste faisant foi. Elles peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante info@verviers.be **en précisant bien qu'il s'agit d'une candidature pour le poste d'animateur culturel.**

Les candidatures incomplètes seront systématiquement écartées sans **information** aux candidats.

L'entrée en fonction est prévue à la suite de l'examen des candidatures et l'organisation des entretiens d'embauche.